

LE GROGNARD.

MONTREAL, 18 MARS, 1882

OSTRACISME.

L'histoire ancienne nous apprend que Solon avait doté la Grèce d'une loi très sage. En vertu de cette loi on traduisait au jugement du peuple la grandeur inquiétante des citoyens trop riches ou trop haut placés et on bannissait pour dix ans du territoire de la république celui qui aurait pu un jour la maîtriser. A Athènes, où le nombre des votants pouvait être de 20,000, il fallait 6,000 suffrages contre l'accuse, c'est-à-dire la presque totalité des voix qui assistaient ordinairement aux assemblées publiques. Cette sage exigence de la loi prévenait la fréquence de ses applications. Cette loi c'était celle de l'ostracisme, ainsi appelée parce que le peuple pour voter l'exil d'un citoyen écrivait son nom sur l'émail intérieur d'une coquille d'huître. Le citoyen frappé de l'ostracisme n'était pas privé de ses droits, aucun deshonneur n'était attaché à ce bannissement temporaire: après l'expiration de sa peine, il pouvait revenir mériter un nouvel exil.

Pendant que nos législateurs sont en session dans les deux capitales le *Grognard* leur dira qu'il est opportun de passer des lois efficaces afin de conjurer les désastres qui pourraient fondre sur notre belle province de Québec si nous étions gouvernés trop longtemps par des richards comme l'honorable M. Chapleau.

Des personnes qui ont leurs entrées libres dans les coulisses de la politique provinciale nous assurent avec raison que le Premier de Québec vaut au-delà d'un million. Il vit avec un faste et une prodigalité à rendre jaloux les princes de la finance anglaise dans ce pays et ce n'est pas peu dire.

Etudiez l'histoire de la Grèce et de Rome et vous verrez que l'époque de leur décadence a commencé lorsque les individus sont devenus trop riches. L'accumulation du numéraire chez les hommes formant partie de l'administration d'un pays a toujours été une cause prédisposante à sa ruine. Les plus sages législateurs de l'antiquité on en raison de prémunir le peuple contre l'effet désastreux des fortune particulières sur la prospérité de l'état.

Où en sommes-nous arrivés dans notre province?

Les grands intérêts du peuple sont subordonnés aux spéculations de nos gouvernements. Nos députés à l'assemblée législative votent aveuglément toutes les mesures financières proposées par MM. Chapleau et consors. L'emprunt français a été dissipé et plus de \$600,000 ont été pris dans le trésor public pour assurer le succès des candidats conservateurs aux dernières élections.

Il est temps de songer à porter un remède au mal qui ronge notre politique. Il est temps d'écartier des sphères du pouvoir les ministres qui par leur opulence peuvent compromettre l'avenir de notre province.

Pourquoi dans l'intérêt public ne rétablirions nous point des lois qui ont causé la prospérité des pays antiques? Pourquoi l'assemblée législative de Québec n'assimilerait-elle pas ses lois à celle de la Grèce antique?

Rien ne serait plus facile.

L'ostracisme produirait dans la province les résultats les plus salutaires en mettant un frein à la cupidité des gens tarés qui tiennent les rênes du pouvoir.

Pratiquement la loi de l'ostracisme nous fournirait des gouvernants honnêtes et personne ne songerait à entrer dans la politique pour s'y créer des rentes.

Rien de plus simple que l'exécution des clauses principales d'un statut d'ostracisme. A la demande de 500 électeurs qualifiés une assemblée publique serait tenue dans une des grandes villes de la province par exemple à Montréal, Québec, Trois Rivières et Sorel.

A cette assemblée on entendrait des orateurs qui discuteraient pour ou contre l'opportunité d'envoyer M. Chapleau en France, en Belgique, en Allemagne ou ailleurs pour y passer une dizaine d'années.

Le peuple pour exercer l'ostracisme ne manquerait plus d'huîtres pour y inscrire son verdict. Si les écailles d'huîtres étaient en nombre suffisant pour voter le bannissement de M. Chapleau, ce dernier n'attendrait pas que la force armée le conduise aux frontières. Il est vrai qu'à cette assemblée quelque conservateur à l'âme sensible, pourrait se lever et traiter de cruelle la loi qui sépare un si grand homme de sa famille pour dix années au plus, mais la justice implacable du peuple serait là et elle répondrait avec Victor Hugo :

Quand on a plus d'honneur, on a plus de famille.

M. Chapleau partirait et on choisirait un autre homme pour se mettre à la tête du gouvernement.

M. Chapleau reviendrait dans son pays après dix ans d'exil et les choses n'iraient pas plus mal qu'avant son départ.

Réflexions faite l'ostracisme a du bon et on devrait en faire l'essai dans notre pays malheureux.

Echos Parlementaires.

Les folliculaires franco-canadiens qui passent la session à Ottawa moyennant une pitance du gouvernement comme clercs extra ou traducteurs se sont crus maltraités par la section anglaise des journalistes. Il y a une scission et les journalistes officieux ont demandé une galerie séparée dans la salle des séances de la chambre des communes.

La section anglaise avait-elle raison?

Les journaux conservateur vont dire non, mais le *Grognard* prétend que tous les torts sont du côté de ceux qui demandent une galerie nouvelle. Ces derniers acceptant un salaire sessionnel du gouvernement abdiquent par le fait même leur qualité de journaliste et n'ont plus le droit d'exiger les privilèges accordés à la presse. Qui dit journaliste dit un homme indépendant, un écrivain consciencieux à l'abri des coups de fers du ministère. Du reste pas un journal français cette année n'a l'honneur d'avoir les services d'un sténographe aux communes et les employés du gouvernement qui veulent figurer dans la galerie de la presse ne sont que des écrivains marions indignes du nom de journaliste.

* * *

L'année dernière le gouvernement de Québec a voté la somme de \$6,000 pour une police secrète à Montréal. Un député de l'opposition aura-t-il l'idée de se lever en chambre et de demander à l'administration un état des services rendus par cette mystérieuse organisation. Les magistrats et le chef de la police de Montréal nous ont déclaré que jusqu'aujourd'hui aucune cause n'a été faite par les nouveaux limiers. On aimerait à savoir où vont les \$6,000 en question.

Nous sommes sûr que M. Chapleau se fera un plaisir de répondre à une interpellation sur ce sujet, car il n'y a rien d'indiscret dans la question, attendu que nous n'avons aucune relation avec les puissances étrangères qui pourraient être compromises par sa réponse.

* * *

L'entrée de M. Lacoste dans le Conseil Législatif a produit l'effet de l'invasion d'un aigle dans un nid de hiboux.

Les vieillards malfaisants ont paru frappés de stupeur. Ils sont en face de la tête de Méduse et ils n'ont pas encore articulé une parole sur la situation qui leur a été faite par la démission du Docteur Ross.

Le gouvernement n'ira pas de main morte dans le Conseil Législatif.

L'ex-président du Conseil jouit d'une grande influence parmi ses vieux collègues des automates qui ne gigotent que lorsqu'on tire les ficelles de l'administration.

M. Lacoste a reçu, dit-on, la somme de \$60,000, pour plaider la cause de M. Chapleau dans l'affaire du chemin de fer du Nord. C'est un homme consciencieux qui remplira sa tâche avec fidélité et les conseillers qui se montraient hostiles à la vente de notre grande voie ferrée vont manger leur soupe chaude. Nous ne vous disons que ça.

M. Lacoste est le seul contrepoison dont se servira M. Chapleau pour sauver le Conseil.

Si le cabinet craque sous la pression de quelques mécontents attendons-nous à voir le nouveau conseiller appeler à former une administration. Pas n'est besoin d'être prophète pour faire cette prédiction.

La *Patrie* de lundi dernier reprend en sous-œuvres un de nos articles intitulé la "La Croix de Mon Oncle" et a oublié de nous donner crédit pour les révélations importantes qui a étaient contenues.

Au cours de son article la *Patrie* dit avec une ironie déplacée que le premier ministre de Québec a bien géré son titre de commandeur "par sa piété exemplaire, sa conduite particulière au-dessus de tout soupçon, son dévouement à la religion et la rigidité exemplaire dont il fait preuve dans l'observance de toutes les pratiques religieuses recommandées par l'Eglise".

Qu'est-ce que vous en savez, messieurs de la *Patrie*?

Vous voit-on jamais dans les cercles où se discutent les grandes questions religieuses?

Assistez-vous à la messe le dimanche et remplissez vous le précepte pascal?

Vous nous faites l'effet de la pelle qui se moque du fourgon.

C'est le *Grognard* qui a entrepris la conversion de l'hon. M. Chapleau avec les conseils de son Philosophe Chrétien et les agnostiques de la feuille libérale n'ont pas besoin d'y mettre leur grain de sel.

Assemblée Législative

Québec 16 mars.

L'Orateur Taillons de la besogne.
Lecture des pétitions.

PETITIONS.

Les pétitions suivantes sont lues et déposées au panier.

De plusieurs citoyens de Montréal demandant au gouvernement d'autoriser les commissaires à accorder plus de licences d'auberge sur les rues Craig et Ste. Catherine,

Des employés du chemin de fer du Nord demandant au gouvernement d'obliger les syndicats à les retenir à leur emploi après le transfert du chemin. Cette pétition est signée par 72 inspecteurs et 24 apprentis conducteurs.

De plusieurs citoyens de Montréal obligés de passer la session à Québec demandant que les commis de la buvette parlementaire passent chacun une couple de mois à Montréal pour apprendre à faire des *fancy drinks*.

AVIS DE MOTIONS.

M. Marchand — Adresse. Copie d'un état du pourboire qui a été payé à MM. Chapleau & Cie pour la vente du chemin de fer du Nord.

M. Joly — Adresse. Copie de tous les documents parlementaires

généreux on fût profondément indigné, et tous ses sentiments d'équité se révoltèrent en voyant ce pauvre enfant être victime des fautes paternelles. A différentes reprises, il essaya d'exciter la compassion des petits paysans, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il perdait complètement son temps. Alors il eut recours à d'autres arguments, et plusieurs il fit sentir la vigueur de ses poings aux plus récalcitrants. Ce dernier moyen eut un plein succès. Michel commença dès lors à jouir d'une tranquillité relative: aussi avait-il voué à son jeune protecteur une reconnaissance passionnée. C'était donc avec raison que M. Vertel présumait que son fils avait dû, pour s'évader, réclamer le concours de Michel. Vainement essayait-il de faire parler celui-ci, le jeune garçon se renferma dans un système de dénégation absolue; promesses, menaces, prières, tout fut inutile et vint échouer devant son mutisme persistant.

A moitié fou de désespoir, le pauvre père organisa des battues dans toutes les directions; par ses ordres, les rivières, les étangs, les mares, les sources furent soigneusement explorés; toutes ces recherches furent vaines, et la police, qui agit de son côté, n'obtient pas de meilleurs résultats. Augustin avait emporté ses petites épargnes et la pension que son père lui faisait chaque mois; le tout n'atteignait pas cinquante francs. Il avait emporté en outre une ravissante miniature représentant sa mère, peinte la première année de son mariage, alors qu'elle était dans toute l'éclat de la jeunesse et de la beauté. C'était le seul portrait que M. Vertel eût de sa femme, et cette perte lui fut très-sensible. La Sapière devint lors l'asile de la tristesse la plus profonde; la petite Marthe Dorigny dut être tenue loin des regards de M. Vertel, car la vue de cet enfant le faisait tomber dans des crises épouvantables.

(A suivre.)

Un bon mot.—Lorsque M. Taillon a pris le fauteuil d'Orateur à l'Assemblée législative de Québec, un député bien connu pour ses mots spirituels dit à un de ses voisins: —Taillon sera toujours populaire à Montréal s'il achète ses chapeaux de feutre ou de soie chez Derome et Lefrançois No. 614 rue Ste. Catherine. C'est là qu'il faut aller pour le chic, la variété et le bon marché.

Avis très important — Voulez-vous de beaux Draps, de riches tweeds; des soies variées; des corps, des caleçons, de belles chemises de tous patrons en toile, coton ou laine; des hardes faites pour tous les goûts et tous les âges; de splendides mousselines de laine; des mérinos soyeux; des serges bleues; des flanelles, des cotons de toutes marques; des alpagas; des coutils; des vrapés de dames; des lainages en dardeté infinie; enfin, des innombrables les plus récentes et les plus coquettes? Voulez-vous aussi avoir tout cela à des prix fabuleusement bas? allez sans tarder chez

J. J. REEVES
au No 9 Carré Chaboillé